COMMUNIQUÉ
Diffusion immédiate

REGLEMENTATION SUR LES SERRES
LA RESERVE INTERNATIONALE DE CIEL ETOILE DU MONT-MEGANTIC PIONNIERE AU QUEBEC !

Notre-Dame-des-Bois, le 24 mai 2023 – La Ville de Sherbrooke, la MRC du Granit et la MRC du Haut-Saint-François s'allient à nouveau dans la préservation de l'environnement nocturne et la qualité de vie de leurs citoyens. En collaboration avec la Réserve, ces 3 MRC ont fait l'ajout de dispositions réglementaires à l'égard de l'éclairage des serres sur le territoire de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic.

LES SERRES
Grâce à la politique d'autonomie alimentaire du Québec, la superficie de culture sous serre a récemment fortement augmenté. La filière s'est modernisée et permet de produire plus longtemps. Cependant, à cause de l'utilisation de nombreux éclairages puissants à l'intérieur de ces installations vitrées, la pollution lumineuse qui s'en dégage atteint des niveaux records. Les serres représentent actuellement les endroits les plus lumineux sur la surface de la Terre vue depuis l'espace. Le dôme de pollution lumineuse d'une grande serre peut facilement dépasser l'intensité d'une ville de la taille de Sherbrooke.

LA RÉGLEMENTATION
Dans le but de protéger l'intégrité nocturne et la qualité de vie sur le territoire de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic, tout en développant la filière serricole, la région a adapté ses règlements sur la pollution lumineuse. Cette réglementation concerne les serres utilisant un éclairage de photosynthèse intérieur la nuit. Le règlement prévoit l'utilisation de rideaux opaques qui couvrent l'ensemble du toit et des murs. Un faible pourcentage d'ouverture contrôlée est toutefois prévu pour permettre aux opérateurs de ventiler l'intérieur de la serre au besoin. L'utilisation de rideaux occultants permet non seulement de prévenir l'émission massive de lumière artificielle vers l'extérieur, mais elle permet aussi de très grandes économies d'énergie en hiver en conservant la chaleur à l'intérieur, au moment où les nuits sont courtes et où l'éclairage de photosynthèse est utilisé. En s'assurant de l'implantation de telles mesures dès la conception de nouvelles serres, ce seront autant les producteurs que les résidents et les visiteurs de la Réserve qui en profiteront.

IMPORTANCE DE CE TRAVAIL COLLABORATIF
Depuis sa création il y a plus de 15 ans, la Réserve de ciel étoilé mise sur une approche centrée sur la sensibilisation et la collaboration. Mené par l'ASTROLab et grâce à la collaboration du parc national du Mont-Mégantic, de l'Observatoire du Mont-Mégantic, des communautés locales, des MRC et des élus municipaux, provinciaux et fédéraux, le projet de protection du ciel nocturne permet de répondre adéquatement aux besoins d'éclairage tout en réalisant d'importantes économies d'énergie. De plus, la protection du ciel étoilé et la mise en valeur des paysages nocturnes contribuent à donner à la région un caractère distinctif et une notoriété internationale.

La vie a besoin de la nuit.
1re Réserve de ciel étoilé certifiée par l'International Dark-Sky Association, la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic est un modèle dans le monde pour la conciliation entre les besoins en éclairage et la préservation de l'environnement nocturne. ***cieletoilemontmegantic.org***

-30-

Source : belanger.mariegeorges@sepaq.com / Responsable des communications